

N°118 - FÉV. 2011

LA SARTHE

Le magazine du Conseil général

MMArena

Un stade ultra moderne en Sarthe

Démographie médicale

De solides résultats à la clé



Conseil général
de la Sarthe

Budget
2011

MAMERS

EN MARS

21^e FESTIVAL
DE FILMS EUROPÉENS
EN PAYS DE LA LOIRE



MAMERS
SALLE LOUIS MALLÉ
25-26-27
mars 2011

Pré-séances :

- Le 18 mars aux Cinéastes au Mans
- Le 24 mars au Prieuré de Vivoin

Renseignements :

Office de tourisme de Mamers
02 43 97 60 63

www.mamers-en-mars.com

ÉCONOMIE

page 4

Cap Création sarthe

page 7

L'artisanat en Sarthe

TERRITOIRE

page 8

Haut débit

page 12

Démographie médicale

ENVIRONNEMENT

page 13

Un centre de secours écologique

ÉDUCATION

page 15

Travaux au Collège G. Desnos

SOLIDARITÉ

page 17

Guichet unique à la MDPH



BUDGET

Les chiffres de 2011

page 19

PETITES NOUVELLES

page 23

SPORTS

page 25

Handibasket Le Mans recrute

page 26

Le stade MMArena inauguré

CULTURE

page 28

Musiques actuelles

page 29

Patrimoine à la carte : l'eau



Conseil général
de la Sarthe

LA SARTHE

Le magazine d'information du

Conseil général de la Sarthe

Hôtel du Département

72072 Le Mans cedex 9

Directeur de la publication : Roland du Luart, Codirecteur de la publication : Charles Somaré • Rédaction / Mission de l'information et de la communication • Maquette / A tribu - Le Mans • Mise en page / Mission de l'information et de la communication • Impression / LÉONCE DEPRES / N° ISSN : 1260-9862 / Tirage du n° 118 / Février 2011 / 250 000 exemplaires • Distribution / mediapost • Internet / <http://www.sarthe.com> • <http://www.cg72.fr> • N°118 FÉVRIER 2011.

Cap création Sarthe

La Sarthe qui invente

Financé par le Conseil général, Cap Création Sarthe a désigné les quatre lauréats du concours 2010 à l'abbaye de l'Epau en présence de nombreux acteurs économiques du département. Autant d'exemples qui illustrent ainsi l'esprit d'innovation qui souffle sur la Sarthe.

Des idées, le goût d'entreprendre ainsi que la volonté de s'investir dans un projet innovant ont été salués lors de la cérémonie des résultats du concours qui se déroulait à l'abbaye de l'Epau en présence de Jean-Pierre Vogel, président de la commission en charge des affaires économiques du Conseil général. Une fois de plus, le jury a éprouvé bien des difficultés à départager les candidats tant la qualité des nombreux projets soumis à leur attention comportaient tous de solides arguments innovants et porteurs de développement. Cette année, Cap création Sarthe avait ajouté deux prix spécifiques aux bénéficiaires du RSA (Revenu de Solidarité Active).

En soutenant cette initiative, le Conseil général entendait ainsi montrer sa volonté de lier de plus en plus les aides économiques du Département à la création d'emplois des entreprises aidées, en particulier pour les bénéficiaires du RSA dont le Département assume la responsabilité.

► Le palmarès

Dans cette nouvelle catégorie, Jean-Pierre et Anne-Marie Nicolini ont ainsi obtenu un prix de 3 000 € pour la création du Musée du parchemin et de l'enluminure, activité unique en France. Céline Robert, créatrice de chapeaux, a reçu quant à elle un

prix de 7 000 € pour sa politique de recrutement exemplaire au sein de sa société Enilec Trebor.

Dans la catégorie " Entreprise à potentiel d'emploi ", Hecho Mano (voir ci-contre), créée en société coopérative de production, par Saïd Baybay, Vincent Jarry et Olivier Clause, obtient un prix de 15 000 € pour l'originalité de leur projet. L'entreprise Labelia Conseils Environnement se détache également au classement par la jeunesse de ses créateurs, étudiants soutenus par l'ADEME. C'est au final un très bon millésime qui a été couronné lors de la remise officielle des prix. La preuve que la Sarthe abrite de nombreux talents qui n'attendent qu'à s'exprimer.



Hecho Mano : du métal au design

Ils sont trois, ils sont jeunes et ils enchaînent les distinctions dans le domaine entrepreneurial. Les créateurs de la société Hecho Mano, spécialisée dans la fabrication d'ouvrages métalliques pour l'architecture, le design ou la création artistique, figuraient notamment parmi les lauréats du concours Cap Création.

Saïd Baybay, 36 ans, Vincent Jarry, 29 ans et Olivier Clause, 37 ans, viennent de créer Hecho Mano. La Scop (société coopérative de production) est spécialisée dans une activité pour le moins originale : la fabrication d'ouvrages métalliques à destination de l'architecture, du design ou de la création artistique. Basée dans le quartier des Sablons, au Mans, Hecho Mano vise ainsi à répondre à trois axes de développement : les commandes de maîtres d'œuvre (architectes, scénographes, muséographes), la réalisation de décors et la création de lignes de luminaires, de mobiliers intérieurs et extérieurs.

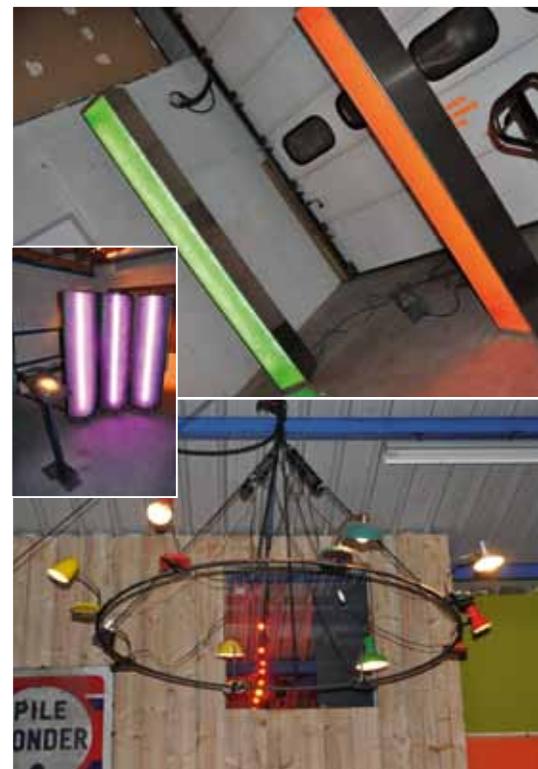
Issus du monde associatif, les trois créateurs ont mutualisé leurs différentes expériences et savoir-faire pour créer une Scop, " *Une forme de société*

qui correspond aux valeurs que nous souhaitons défendre, une structure où la dimension humaine reste fondamentale ", a souligné Olivier Clause lors de l'inauguration officielle qui s'est déroulée fin novembre, en présence de Jean-Marie Geveaux, vice-président du Conseil général.

► Un début prometteur

Depuis le lancement de leur activité, les trois créateurs n'en finissent pas de se faire remarquer : après un prêt d'honneur Carrefour Entreprise Sarthe d'un montant de 22 500 €, Hecho Mano figurait parmi les 11 lauréats de l'opération " Talents des Cités " qui encourage la création d'entreprises dans les quartiers prioritaires. Pour finir, ou plutôt continuer sur cette lancée prometteuse, la société a également remporté un prix de 15 000 € dans la catégorie " Entreprise à potentiel d'emploi " lors de la 9^{ème} cérémonie de remise de prix du concours Cap Création Sarthe.

► Contact : Hecho Mano, 8, rue de Sardaigne, 72000 Le Mans. Tél. : 02.43.16.39.70, contact@hechomano.fr



► Le dispositif Cap Création en chiffres

Depuis sa création en 2002, Cap Création Sarthe c'est :

- 2227 étudiants sarthois sensibilisés à la création d'entreprise.
- 65 dossiers de financement de congé création accordés équivalents à 238 emplois au démarrage.
- 29 entreprises lauréates du concours créateurs.
- 87 entreprises créées ou en cours de création grâce à ces aides.



Familles Rurales

Parmi les nombreuses initiatives mises en place en Sarthe dans le cadre de la subvention globale FSE, l'association Familles Rurales mène, pour la troisième année consécutive, une action de remobilisation vers l'emploi des femmes bénéficiaires du RSA en milieu rural. L'objectif : aider ces femmes à effectuer des démarches d'insertion professionnelle et à trouver un emploi, via une prescription Pôle Emploi de 6 mois renouvelable. Sur la période 2009-2010, 59 femmes ont pu bénéficier de cet accompagnement. " Nous travaillons sur plusieurs facteurs qui favorisent l'insertion professionnelle : cours d'informatique, simulations d'entretiens d'embauche, mais également ateliers sur l'image de soi et l'esthétisme, des points qui sont selon nous indispensables ", précise Karine Le Bourhis, responsable du service Entraide familiale au sein de Familles Rurales.

Fonds Social Européen

Nouvelle convention pour l'insertion professionnelle

Après la convention 2008-2010 signée entre le préfet de région et le président du Conseil général, un nouvel accord triennal vient d'être signé en faveur de l'emploi en Sarthe.



et le retour à l'emploi ont été réalisées auprès de 3000 Sarthois en difficulté. Et ce, grâce à un montant FSE de 1,75 M€ et à la participation du Conseil général à hauteur de 1,94 M€. Les dispositifs ont concerné des actions d'accompagnement individualisé et spécifique des bénéficiaires du RMI/RSA vers l'emploi durable, des actions d'aide à la mobilité, ciblées vers un public féminin pour certaines d'entre elles (voir encadré), ou bien encore des actions de création et de développement des entreprises d'insertion en Sarthe dans le domaine de la récupération et de la valorisation des déchets.

► Où en est-on aujourd'hui ?

La précédente convention étant arrivée à échéance fin 2010, une nouvelle convention 2011-2013

► Qu'est-ce que le FSE ?

Dans le cadre d'une convention signée en mai 2008 entre le préfet de région et le président du Conseil général, le Département de la Sarthe a obtenu la gestion d'une subvention globale FSE (Fonds Social Européen) pour les actions menées dans le cadre de son programme départemental d'insertion. Ces actions concernent essentiellement le retour et le maintien dans l'emploi.

► Quel bilan peut-on faire de la précédente convention ?

De 2008 à 2010, une quarantaine d'actions visant l'insertion socioprofessionnelle

vient d'être signée entre les deux parties pour une aide européenne de 3 342 000 €. Ce programme FSE, dont l'enveloppe augmente de 53% par rapport à la période précédente, s'inscrit dans la stratégie départementale d'insertion organisée avec tous les partenaires autour du Pacte Territorial d'Insertion (PTI), lancé le 4 octobre dernier (cf. La Sarthe n°117). De nouveaux dispositifs comme le soutien à la création d'entreprise des allocataires du RSA et l'accompagnement des travailleurs non salariés ont été mis en place. Plus d'informations sur www.cg72.fr, rubrique Economie et Emploi.



L'artisanat en Sarthe

" Préserver le savoir-faire "

Désormais installée sur les hauteurs de l'Université du Maine, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Sarthe garde le cap sur les fondations qui font sa réputation : préserver, consolider et valoriser le savoir-faire de ses adhérents. Élu dernièrement président de cette vieille institution sarthoise, Guy Deschoolmeester s'y engage.

► **La Sarthe :** " Maître boucher durant votre longue carrière professionnelle, vous venez de prendre la présidence de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Sarthe. Quelles sont les grandes orientations que vous comptez appliquer en ce début de mandat ? "

► **Guy Deschoolmeester :** " J'ai intégré la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Sarthe, il y a 24 ans. Nous sommes là pour défendre et promouvoir les professions de l'artisanat. Pour cela, nous disposons de nombreux outils d'intervention. Nous offrons ainsi aux entreprises les services et conseils dont elles ont besoin. Nous organisons et développons l'apprentissage des métiers. Par ailleurs, nous favorisons la formation professionnelle des chefs d'entreprises et de leurs

salariés et assurons la promotion des entreprises artisanales par des actions collectives telles que les foires, salons, etc... "

► **La Sarthe :** " La jeunesse figure en bonne position dans vos interventions. Pouvez-vous nous donner quelques exemples d'intervention en sa faveur ? "

► **Guy Deschoolmeester :** " En effet, c'est l'un de nos axes de travail. Je prendrai volontiers l'exemple de l'opération " Bravo les Artisans " que nous organisons. Il s'agit d'une opération de sensibilisation en partenariat avec les collèges sarthois. Autre exemple de notre action en faveur de la jeunesse, nous possédons un service apprentissage qui gère l'ensemble des contrats d'apprentissage du secteur des métiers, soit 2 533 contrats. Notre objectif est clair : apporter aux jeunes et à leurs parents une réponse à leurs interrogations et leurs demandes. "

► **La Sarthe :**

" Vous avez passé une convention pluriannuelle avec le Conseil général. Pouvez-vous nous en présenter quelques aspects ? "

► **Guy Deschoolmeester :** " Outre l'opération citée plus haut auprès des jeunes, nous oeuvrons dans le cadre de cette convention passée avec le Département, en faveur de la création d'emplois par la création d'entreprises. À ce sujet, je dois insister sur un chiffre. En France, en moyenne, 50% des nouvelles entreprises disparaissent au bout de cinq ans. En Sarthe, le taux de survie atteint les 70%. C'est aussi la preuve que dans notre département, il y a de bons artisans, compétents, bien formés et possédant la plus grande richesse de nos métiers : le savoir-faire. "



► Un solide partenariat

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Sarthe est soutenue par le Conseil général dans le cadre d'un solide partenariat comme l'illustre parfaitement l'opération " Bravo les Artisans ". Cette opération vise à sensibiliser les collégiens sarthois aux métiers de l'artisanat. En 2010, 257 élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} ont participé aux diverses animations et ateliers proposés par la Chambre de Métiers. En outre, le Conseil général est très présent aux côtés de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Sarthe pour favoriser la politique de l'emploi par la création d'entreprises. Le Conseil général intervient à hauteur de 165 000 € en faveur de ce partenariat.

Haut débit

Le Conseil général, acteur de l'aménagement numérique

En Sarthe, le Département a chargé Sartel de l'établissement et de l'exploitation du réseau haut débit. Le Conseil général est ainsi devenu acteur de l'aménagement numérique de son territoire, en proposant des solutions haut débit à chacun et en jouant la carte de l'attractivité pour les entreprises.

En Sarthe, le Conseil général a fait le choix d'un délégataire de service public pour que l'ensemble des Sarthois ait accès au haut débit. Que ce soit par le biais de l'ADSL, largement majoritaire, ou de solutions alternatives comme le WiMax ou le satellite pour les Sarthois situés en zones blanches. Il y a en Sarthe une solution pour tous.

L'établissement et l'exploitation technique et commerciale de ce réseau ont été confiés à l'entreprise Sartel, à travers trois missions principales : le dégroupage ADSL - permettant l'émergence d'offres concurrentielles entre opérateurs de services - la résorption des zones blanches et le très haut débit pour les entreprises. Ce dernier point

constitue d'ailleurs un atout non négligeable pour le développement économique de notre département, en tant que facteur d'attractivité pour les entreprises.

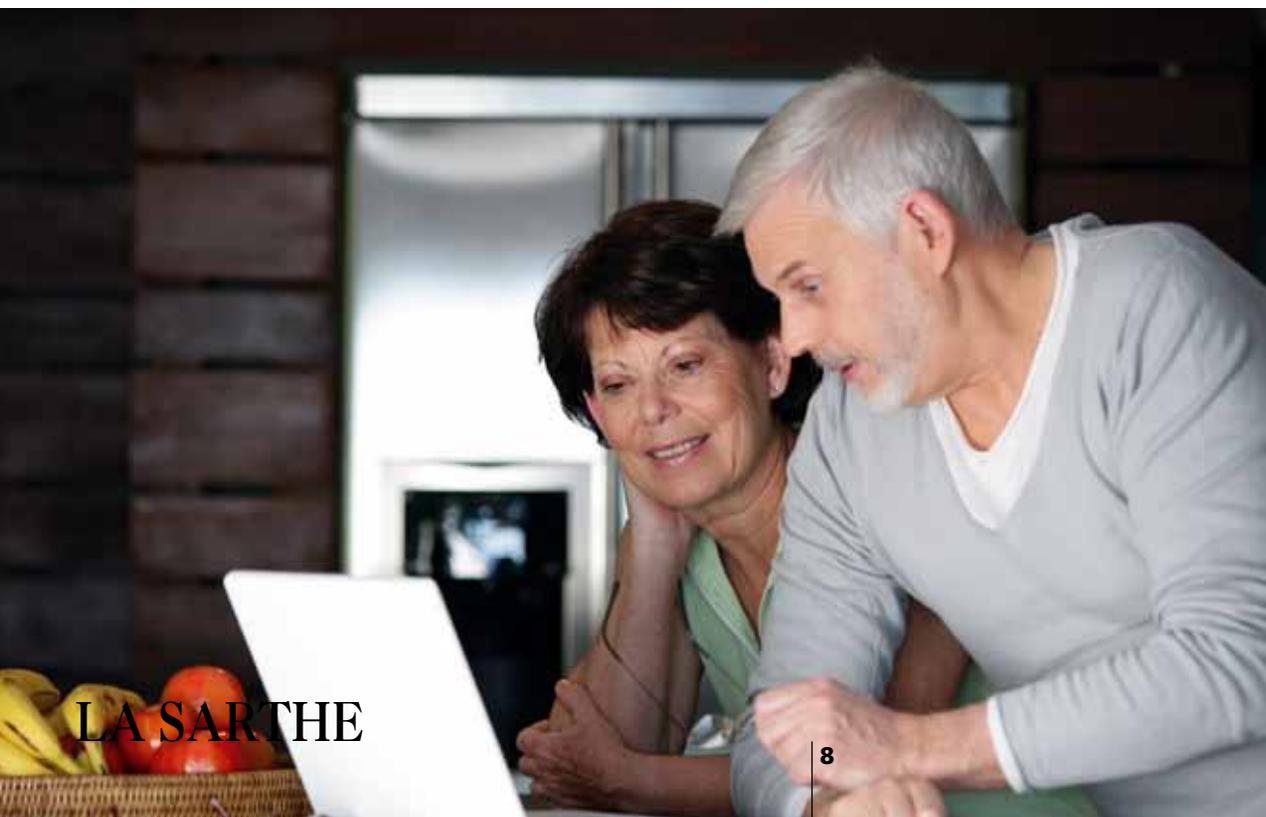
Et dans le domaine en plein développement qu'est l'aménagement numérique, la Sarthe est en avance par rapport à ses voisins. Pour le directeur de Sartel, Stanislas Lobez : " *S'il existe encore des zones blanches ADSL, il n'existe plus de zones blanches haut débit en Sarthe* ". Selon France Telecom, seulement 1,22 % des lignes sarthoises sont en effet inéligibles à l'ADSL en raison de leur situation géographique : à plus de 6 km d'un central téléphonique (voir schéma ci-contre). " *La paire de cuivre, base de*

la technologie ADSL, a ses limites techniques. Pour pouvoir amener le haut débit, il faut parfois passer par une autre technologie comme le WiMax ou le satellite ", explique le directeur.

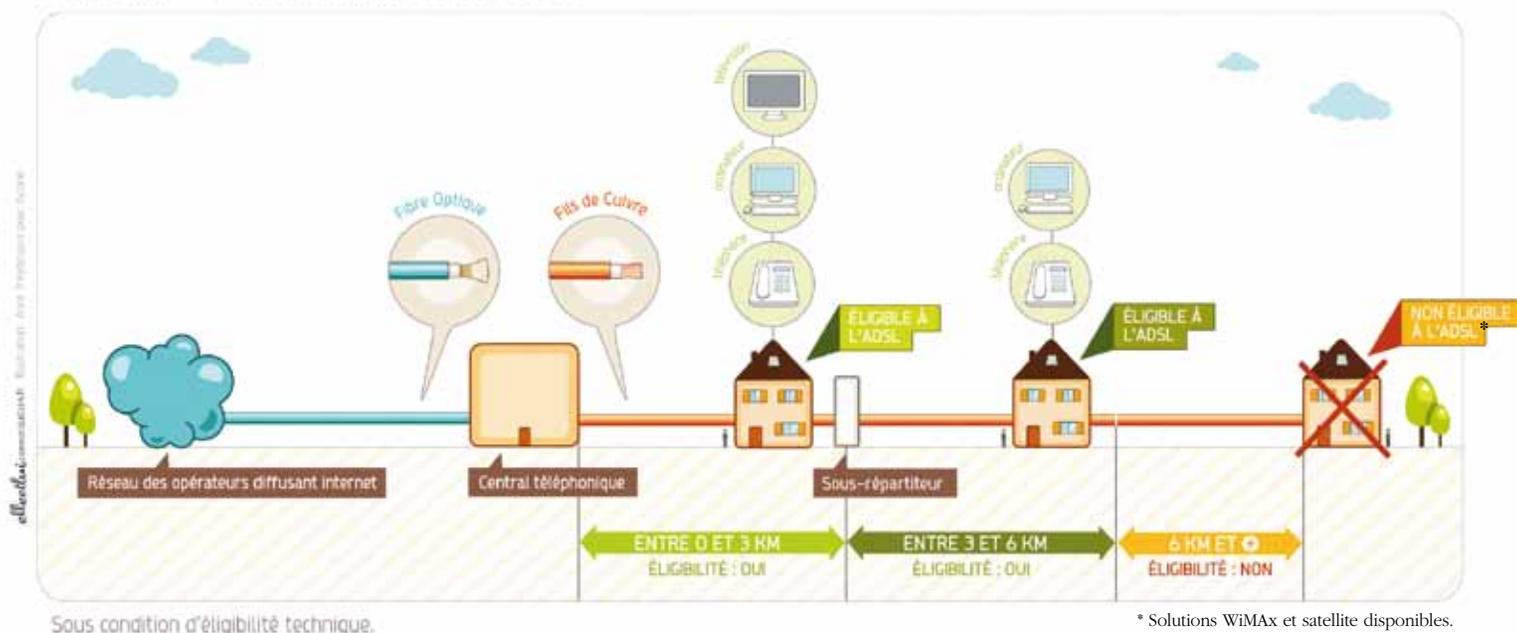
► 100 000 utilisateurs du réseau Sartel

Reste que ces deux solutions alternatives ne semblent pas satisfaire tout le monde. " *Il existe effectivement des contraintes - notamment pour les foyers (300 environ) ayant accès au haut débit via le satellite - en termes de volume téléchargé et d'offres commerciales. Ces offres sont souvent moins intéressantes que pour les foyers équipés par l'ADSL avec le " package " téléphone, télévision, Internet* ". Quoiqu'il en soit,

si des problèmes de connexion persistent, rappelons aussi que plus de 98% des lignes sarthoises sont éligibles à l'ADSL et que " *Après 3 ans et demi de commercialisation, près de 100 000 Sarthois utilisent, parfois sans le savoir, tout ou partie du réseau Sartel* ", conclue le directeur.



PRINCIPE D'ÉLIGIBILITÉ À L'ADSL



Témoignages

► **Edwige G.**, 60 ans, habitante de Conflans-sur-Anille : “ *J’habite en pleine campagne, à 7 km du central téléphonique de Saint-Calais. Aucun opérateur ne pouvait donc m’installer Internet en haut débit par l’ADSL. En novembre dernier, j’ai opté pour une connexion WiMax (numeo.fr)... Et je suis passée du Moyen-âge au 21ème siècle ! Ça change la vie, d’autant que je suis une personne handicapée et je ne sors jamais de chez moi. En tant que propriétaire de gîtes, Internet représente aussi pour moi un outil de travail* ”.

► **Didier Madiot**, directeur de RMO (mécanique de précision), à Joué-L’Abbé : “ *Cela fait 2 ans que nous sommes reliés au haut débit via le WiMax. L’antenne est située sur le château d’eau, à proximité de notre zone d’activités (Les Portes du Maine). Cela fonctionne très bien, c’est sans comparaison avec l’ADSL en bas débit que nous avions auparavant. Nous devons faire transiter de gros fichiers par messagerie, il était donc devenu indispensable pour nous de passer par une autre technologie* ”.

► **Nicolas Foussier**, directeur administratif et financier en charge des systèmes d’information chez Posson Packaging (fabrication de cartonnages), à Sablé-sur-Sarthe :

“ *Notre entreprise n’était pas desservie de manière optimale par l’ADSL. Nous avons été l’une des premières de la zone Ouest Park à nous raccorder à la fibre optique en 2006, en profitant de son passage à l’hôpital du Bailleul, tout proche. Cela a représenté un coût important pour la société mais nous avons désormais accès à l’intégralité de nos systèmes d’information à distance. C’est une grosse valeur ajoutée pour nous, et c’est une solution beaucoup plus fiable que la paire de cuivre* ”.

► Quelques chiffres

- Le coût du premier établissement du réseau haut débit en Sarthe est de 37,8 M€. La subvention globale d’investissement (c’est-à-dire la participation financière des collectivités et du Fonds européen de développement régional) est de 23,6 M€, dont 15,5 M€ du Conseil général.
- 18 M€* : c’est l’économie globale réalisée par les foyers sarthois depuis l’arrivée du dégroupage de Sartel.

*Evaluation, calculée sur la base des données départementales, qui s’appuie sur un rapport de l’Arcep (autorité de régulation des communications électroniques et des postes) du 21/12/2008. Ce dernier valorise l’apport des réseaux d’initiative publics, qui, via le dégroupage, ont permis la concurrence entre opérateurs.

► Lexique

- **Dégroupage** : Sartel a équipé 64 centraux téléphoniques en Sarthe afin de proposer aux fournisseurs d’accès une solution neutre indépendante de France Telecom, appelée dégroupage.
- **Zone blanche** : terme couramment utilisé pour désigner les foyers ne recevant pas de haut débit par la paire de cuivre téléphonique.
- **WiMax** : technologie alternative hertzienne terrestre qui véhicule Internet pour les foyers en zone blanche. En Sarthe, 1 100 foyers sont équipés par le WiMax.



► L'enquête

Cette enquête de satisfaction a été réalisée du 12 avril au 7 mai 2010 auprès de 3 000 locataires, d'après un échantillon représentatif de 500 locataires par agence : locataires venant d'entrer dans leur logement, ou au contraire en place depuis très longtemps, dans des collectifs, des individuels, des immeubles réhabilités et non réhabilités etc.

► Sarthe Habitat en bref

- Premier gestionnaire de logements sociaux du département, Sarthe Habitat gère 13 914 logements, 22 commerces et 44 foyers pour les personnes âgées, les handicapés ou les jeunes travailleurs.
- Présidé par Marcel-Pierre Cléach, sénateur et vice-président du Conseil général et dirigé par Jany Jouy, Sarthe Habitat intervient sur l'ensemble du département via six agences : Le Mans, Haute Sarthe, Sud Est, Allonnes, Sablé-sur-Sarthe et La Flèche.
- Contact du siège : 158 avenue Bollée, 72079 Le Mans Cedex 9. Tél. : 02.43.43.72.72, www.sarthe-habitat.fr

Sarthe Habitat

88% des locataires satisfaits

Selon la dernière enquête de satisfaction de Sarthe Habitat, 88% des clients locataires sont satisfaits des services de l'organisme. Cette démarche permet au premier gestionnaire de logements sociaux du département de toujours faire progresser la qualité de ses services.

A la demande de l'Union Sociale pour l'Habitat (USH), Sarthe Habitat, comme l'ensemble des bailleurs sociaux nationaux, réalise depuis 2004 une enquête de satisfaction triennale auprès de ses locataires. Plusieurs critères sont pris en compte : la relation client, le logement, les parties communes, la vie de quartier et le duo communication et information. L'objectif ? " *Améliorer la qualité du service rendu* ", explique Laurence Lecourt, directeur de la clientèle locative à Sarthe Habitat. " *Cela nous permet de voir quels sont les points sur lesquels il nous faut travailler. D'une enquête à l'autre, nous vérifions si les plans d'actions mis en place avec l'ensemble des agences correspondent bien à l'attente des locataires* ".

► Une amélioration constante

Parmi les points à améliorer figurent par exemple la propreté (des halls, des paliers, etc.) et le fonctionnement

des ascenseurs. " *Mais globalement, on note une amélioration sur l'ensemble des points abordés depuis la première enquête, en 2004* ". En chiffres, le taux de satisfaction globale des locataires est passé de 84,9% en 2004, à 85,6% en 2007 et à 88,3% en 2010.

" *Sarthe Habitat se situe ainsi légèrement au-dessus de la moyenne nationale qui affiche 85% de taux de satisfaction* " se félicite Marcel Pierre-Cléach, président de Sarthe Habitat.

Si elle constitue un vrai outil de management pour Sarthe Habitat, cette enquête triennale n'est pas non plus une fin en soi. " *Au-delà de ce bilan global, indispensable, nous cherchons aussi à nous rapprocher des territoires, à porter notre attention sur certaines agences, certaines communes par le biais d'autres enquêtes menées régulièrement auprès de nos locataires* " conclut Laurence Lecourt.



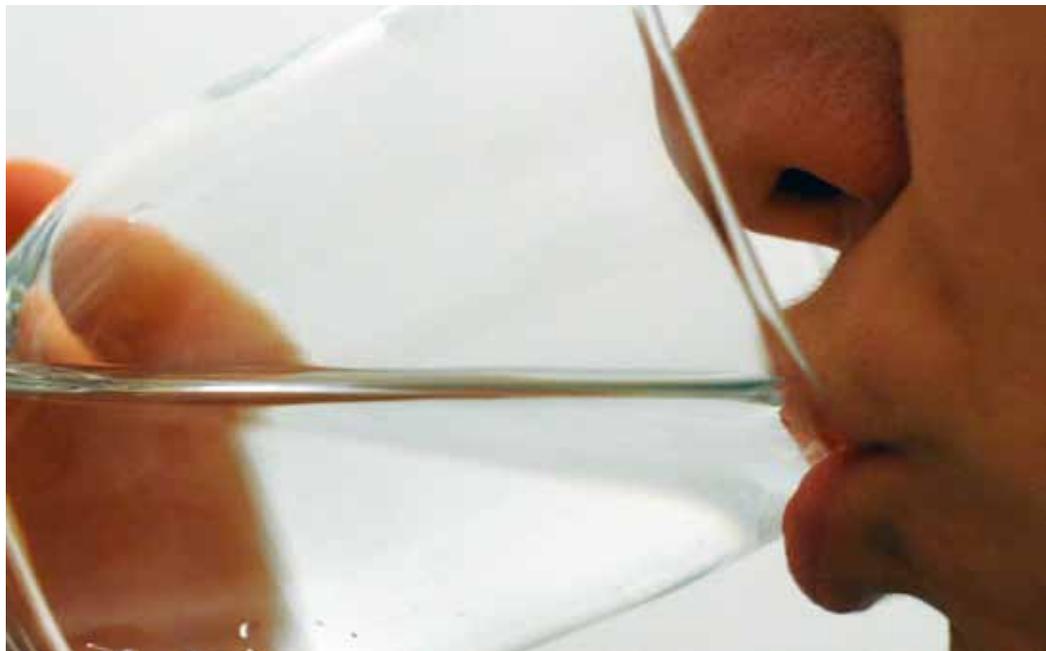
Eau potable

La vigilance du Conseil général

L'alimentation en eau potable est l'un des enjeux du futur. Le Conseil général y accorde une place de choix en mettant en œuvre des actions ciblées pour garantir aux Sarthois une eau de bonne qualité.

La reconquête de la qualité de l'eau, l'adaptation au changement climatique, la gestion des ressources en eau ou encore l'écologie constituent autant de priorités pour le Département. Aussi, le Conseil général va poursuivre cette année son engagement notamment en faveur des aides aux équipements dans le cadre du schéma départemental d'alimentation en eau potable.

Le bilan de ces interventions, réalisées de concert avec l'Agence de l'eau, montre bien aujourd'hui que les objectifs initiés ont été atteints. Ainsi, un grand nombre de forages, parfois à titre d'essais, comme celui réalisé avec succès à Chantenay-Villedieu, où l'eau s'avère excellente et jaillissante sans pompage, ont fleuri aux quatre coins du département. Si la grande majorité des collectivités rurales en charge de l'eau potable disposent désormais de ressources de qualité et en quantité suffisante, certains travaux restent à effec-



tuer afin d'assurer une sécurisation de l'approvisionnement. Ces travaux seront d'ailleurs précisés dans le cadre du nouveau schéma en cours de validation par l'Agence de l'eau.

► Préserver la qualité de l'eau

Précieuse, l'eau exige une attention toute particulière. Dans ce domaine encore, le Conseil général veille au grain en proposant un effort important aux collectivités pour assurer la protection des captages sur les points d'eau. Enfin, la recherche en eau potable constitue une priorité tout comme d'ailleurs le suivi des nappes souterraines. Un bilan est présenté plusieurs fois par an, et notamment en été, afin d'informer les services de l'Etat et les collectivités en charge de l'eau potable et la profession agricole des niveaux des nappes.

Toutes ces interventions démontrent combien le Conseil général entend bien assurer la préservation et la qualité de cet élément si précieux qu'est l'eau.

► L'assainissement aussi...

Dans le domaine de l'assainissement, le Conseil général intervient en lien avec les objectifs des instances européennes et du SDAGE Loire Bretagne. L'effort du Département est porté prioritairement sur l'amélioration de la qualité des rejets des systèmes d'épuration pour préserver l'environnement. C'est ainsi que les mises aux normes des stations d'épurations gérées par des communes importantes sont réalisées en totalité. Les petites et moyennes communes poursuivent quant à elles leurs actions tant en constructions nouvelles qu'en réhabilitation des systèmes défectueux. Ces interventions départementales concernent aussi les aides aux équipements d'assainissement individuels et collectifs. Enfin, le Conseil général apporte son assistance technique. L'an passé, ce sont 202 communes qui ont souhaité contractualiser avec le Département pour une mission d'assistance technique liée à l'assainissement collectif. En savoir plus sur les aides sur www.cg72.fr.

Démographie médicale

De solides résultats à la clé

Les efforts engagés par le Conseil général dans le but d'attirer de jeunes médecins à venir s'installer dans le département, grâce à des mesures incitatives, portent leurs fruits. Un premier bilan encourageant.

Les chiffres le confirment. L'action volontariste menée par le Département, sous la houlette de Pierre Hellier, conseiller général, se solde par un bilan positif. Concrètement, dix conventions ont déjà été signées avec de jeunes médecins en fin de cycle formés à la Faculté d'Angers ou de Caen. La majorité de ces candidats

est d'origine sarthoise. Naturellement les aides financières qui leur sont accordées permettent de les fidéliser. S'ils avouent pour la plupart vouloir attendre avant de s'installer, ils affirment rechercher avant tout une activité en maisons médicales afin de bénéficier des solides expériences des professionnels déjà installés.

► 40 demandes de stage

Enfin, le Département poursuit son ouverture sur l'étranger. Une délégation sarthoise, conduite par Pierre Hellier vient de rentrer de Roumanie " *Nous y avons visités 3 facultés de médecine en plus de celle de Cluj Napoca avec laquelle le Conseil général entretient une étroite collaboration depuis un an. Cette politique d'ouverture porte déjà ses fruits. Nous avons accueilli 27 stagiaires en Sarthe au cours de l'été 2010 et nous revenons de ce déplacement avec quarante demandes de stages pour l'été 2011* ", confirme l'élu sarthois.

Tout ce dispositif contribue ainsi à répondre efficacement aux besoins de la population sarthoise en matière de démographie médicale qui constitue une priorité pour le Conseil général. Ces étudiants formés à l'étranger seront titulaires d'un diplôme européen et possèdent la nationalité française ou européenne. Ils feront leur internat en France et pourront s'installer en Sarthe sans aucun problème.

► Maisons médicales

Concernant les projets de maisons de santé pluridisciplinaires, ils sont portés par les territoires. Dans un premier temps, des projets soutenus par le Conseil général, ont été validés par l'Agence Régionale de Santé. D'autres suivront. Ils visent les secteurs de Mayet, Conlie, Brûlon et Sillé-le-Guillaume.

► Toutes les informations sur www.medecinensarthe.cg72.fr



Centre de secours écologique

La Sarthe innove !

C'est un centre de secours particulièrement innovant que le Premier Ministre François Fillon est venu inaugurer à Montfort-le-Gesnois. Il bénéficie du label Haute qualité environnementale. Une première en France.

Entouré de nombreuses personnalités parmi lesquelles figuraient Roland du Luart, président du Conseil général, Jean-Pierre Vogel, président du Service départemental d'incendie et de secours de la Sarthe, Marcel-Pierre Cléach, sénateur, Jean-Marie Geveaux, conseiller général et Marieta Karamanli, député, le premier ministre s'est déclaré particulièrement impressionné par la qualité de ce chantier qui repose notamment sur un concept environnemental original au point que certains départements commencent à s'en inspirer.

Si la protection de l'environnement dans la construction des nouvelles casernes ne date pas d'aujourd'hui, celle de Montfort-le-Gesnois, opérationnelle à l'été, fait appel à des techniques de pointe dans le domaine de la gestion des énergies, de l'eau, de l'entretien et de la maintenance.

► Des économies

Le bâtiment est ainsi doté d'un récupérateur d'eau de pluie pour assurer l'entretien et le remplissage des véhicules d'intervention. Il possède aussi des panneaux solaires qui permettront d'honorer la moitié de la facture énergétique, d'une isolation très performante ou encore de détecteurs de présence pour déclencher le chauffage.

Par ailleurs, le choix des produits peu polluants, le tri des déchets et la réduction des nuisances sonores ont également été pris en compte dans le cahier des charges de la construction.

Toutes ces réalisations font de cette caserne une structure innovante et résolument tournée vers la protection de l'environnement avec, à la clé, un label de reconnaissance déjà très envié.

► Une caserne moderne

Le bâtiment comporte une remise de 232 m² où sont entreposés les six véhicules d'intervention, une entrée principale et une partie administrative de 290 m². L'ensemble est situé sur un terrain de 4 865 m². Le coût de l'opération s'élève à 1,7 millions d'euros financé par le Conseil général à hauteur de 35%, le SDIS (pour 50%) et la commune (pour 15% en plus du terrain viabilisé).

Enfin, l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) a contribué au financement lié à la labellisation du site. Une première en France. Un autre centre d'incendie et de secours est actuellement en cours de construction. Il est situé à Bonnétable.



Isialm

Une école qui s'adapte

L'Institut Supérieur d'Ingénierie d'Affaires du Mans (Isialm) vient de diplômer sa première promotion. Loin de se reposer sur ses lauriers, l'école est au contraire en constante évolution pour être au plus près du marché et des besoins des entreprises.

En septembre dernier, l'Institut Supérieur d'Ingénierie d'Affaires du Mans (Isialm) vivait sa quatrième rentrée. Créée en 2007 à l'initiative de la Région, du Conseil général, de Le Mans Métropole et de la Chambre de Commerce et d'Industrie, l'école forme en trois ans* des ingénieurs d'affaires, qui, selon la taille et l'activité de l'entreprise peuvent aussi se définir comme chargés d'affaires, responsables grands comptes ou ingénieurs d'affaires. En quelques mots, des commerciaux "de haut niveau" qui participent à définir la stratégie commerciale de leur entreprise en adéquation avec sa stratégie générale.

En France, elles ne sont pour le moment que trois écoles à former à ces métiers qui ont le vent en poupe. "Paradoxalement, nous avons beaucoup de demandes des entreprises pour ces profils, et pas assez d'étudiants en formation!", lance Véronique Zerr, la directrice.

Il est vrai qu'avec 27 étudiants sur les trois promos, les élèves peuvent s'of-



frir le luxe d'être "chouchoutés". Enfin plutôt "mieux encadrés", rectifient Hervé et Cyril, tous les deux étudiants en 3^{ème} année. Avec un stage chez Flowserve pour l'un et Valéo pour l'autre, ils dressent un bilan positif de leurs années à l'Isialm. Parmi les entreprises partenaires de l'école figurent de grands noms comme France Télécom ou Vinci mais aussi une vingtaine de PME/PMI principalement ancrées dans le grand Ouest.

► S'adapter au marché

"Au début, nous ne formions que des étudiants justifiant d'un cursus technique et technologique. Mais au

fur et à mesure des échanges avec ces entreprises, nous nous sommes rendus compte qu'il y avait aussi une vraie demande dans le secteur des services. Nous avons donc décidé d'ouvrir une filière services à la rentrée prochaine", explique la directrice. Car s'adapter en permanence au marché et à la demande des entreprises est l'une des, voire LA priorité de l'Isialm. C'est donc aussi dans cet esprit que la rentrée prochaine verra l'ouverture d'un cursus en une année et la possibilité d'accueillir des salariés en formation, que ce soit sur une demande personnelle ou sur celle de l'entreprise.



* Les élèves ressortent avec un niveau I, équivalent au Bac+5.

Collège G. Desnos à La Ferté-Bernard

2,6 millions d'euros de travaux

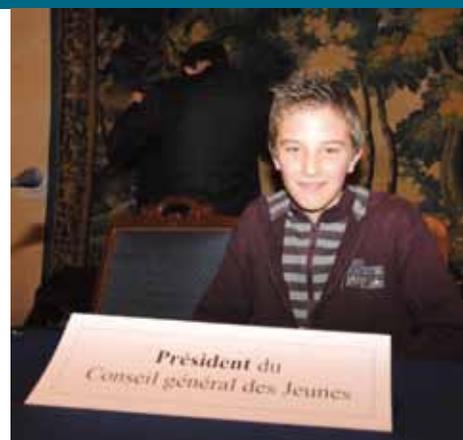
Le collège Georges Desnos à La Ferté-Bernard bénéficie actuellement d'un vaste plan de travaux de restructuration pour une modernisation en profondeur de l'établissement qui accueille près de 700 élèves quotidiennement. Le coût de cette opération d'envergure, financée par le Conseil général s'élève à 2,6 millions d'euros.



L'ensemble des travaux qui ont démarré au début des vacances de Noël vise notamment à rendre le collège accessible aux personnes à mobilité réduite et à réaliser des économies d'énergie par la modernisation des installations techniques. Lors d'une visite de chantier, Roland du Luart, président du Conseil général, accompagné de Charles Somaré, conseiller général et Dominique Le Mèner, député, a rappelé aux parents d'élèves et enseignants l'investissement fort du Département dans cette opération qui s'achèvera au printemps 2012.

► **Accessible aux personnes handicapées**
 “ Deux phases principales sont néces-

saires. La première ira jusqu'à l'été prochain puis un second chantier sera lancé pour l'autre moitié du bâtiment rénové. Outre la modernisation totale du bâtiment datant des années soixante, l'effort engagé par le Conseil général permettra de rendre accessible l'ensemble du collège aux personnes à mobilité réduite. Enfin, dernier objectif de cette vaste restructuration, les installations techniques seront entièrement changées pour réaliser d'importantes économies d'énergies ”, a ainsi souligné le président du Conseil général. Le montant total des travaux s'élève à 2 650 000 € entièrement financés par le Département en charge des 58 collèges publics sarthois.



CGJ : c'est reparti pour un an !

Le 1^{er} décembre dernier, le Conseil général des Jeunes (CGJ) se réunissait à l'abbaye de l'Epau pour son assemblée plénière constitutive, sous la présidence de Charles Somaré, conseiller général. L'occasion pour les élus juniors sortants de faire le bilan de l'année écoulée et pour l'ensemble des collégiens présents de procéder à l'élection d'une nouvelle équipe. Sur les 10 candidatures présentées, c'est Charles Prévôt (collège Le Joncheray, Beaumont-sur-Sarthe) qui a été élu. Il sera assisté dans ses fonctions par deux vice-présidents juniors : Célia Guerineau (collège Louis Cordelet, Parigné-L'Evêque) et Dylan Vloëbergh (collège Jean Rostand, Sainte-Jamme-sur-Sarthe).

Rappelons que sur les 69 collégiens membres du CGJ, la moitié sont nouveaux, les autres ont entre un et trois ans “ d'ancienneté ”. Ou plutôt d'expérience. De la démocratie locale, des institutions, de l'Europe, etc. Mais aussi du sport et de la réduction des déchets. Autant de thèmes qui seront développés dans les mois à venir au sein des différentes commissions.

Contact :
www.cg72.fr/cgjeunes

Adolescence

La MDA 72 accueille les jeunes Sarthois



Pour faire face aux troubles qui accompagnent parfois l'adolescence, une nouvelle structure a ouvert ses portes en Sarthe. La maison départementale des adolescents se veut un lieu de ressources au service des ados, de leurs parents et des professionnels.



Mal-être, problèmes familiaux, addictions... Le passage de l'enfance à l'âge adulte s'accompagne parfois de moments difficiles. Comme dans d'autres départements et sous l'impulsion du gouvernement, la maison départementale des adolescents (MDA) de la Sarthe a ouvert ses portes en septembre dernier dans le centre-ville du Mans.

Du lundi au vendredi,

une équipe de psychologues, d'infirmières, de médecins et d'éducateurs spécialisés accueille les Sarthois de 12 à 21 ans, mais aussi leurs parents et les professionnels qu'ils sont amenés à côtoyer.

Cet accueil global est l'une des spécificités de la MDA par rapport à l'ancien centre d'écoute et d'orientation des adolescents (CEOA), qui était par ailleurs directement relié à l'hôpital. *“ L'adolescent n'est pas un électron libre. Pour mieux comprendre les difficultés qu'il peut éprouver, il faut prendre en compte l'ensemble des*

personnes qui gravitent autour de lui. Nous essayons donc au maximum de faire se rencontrer ces acteurs, dans un objectif de coordination et d'efficacité ”, précise Gilles Rondeau, directeur de la MDA72.

► L'adolescence exige de la réactivité

Avec son équipe de professionnels aux compétences complémentaires, la maison des adolescents regroupe donc sous une même entité le volet sanitaire, social et socio-éducatif. Le Conseil général met notamment à disposition de la MDA du personnel via les associations Montjoie et La Sauvegarde. *“ Nous travaillons aussi dans une dynamique de réseau avec nos partenaires que sont : les médecins, les collèges, les lycées, les circonscriptions d'action sociale du Conseil général, les missions locales etc ”*. Et ce, avec un mot d'ordre : la réactivité. *“ Nous nous engageons à apporter une réponse entre 48h et 72h après la première demande. L'adolescence exige la rapidité ”*.

De janvier à fin novembre 2010, la MDA a accueilli 537 ados. Pour toucher un maximum de jeunes, des permanences ont aussi lieu à Mamers, La Flèche et Château-du-Loir. Une liste que le directeur aimerait voir se rallonger à terme.

Maison départementale des adolescents, 15, rue Gougeard, 72000 Le Mans. Tél. : 02.43.24.75.74. Accès libre et gratuit. www.mda72.fr

Handicap

La MDPH, guichet unique du handicap

Inaugurée en 2006, la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) de la Sarthe s'adresse à toutes les personnes confrontées au handicap dans leur vie quotidienne. Elle fonctionne comme un guichet unique auprès des personnes handicapées, de leurs familles et des professionnels concernés.

Conséquence directe de la loi de février 2005 prévoyant l'ouverture de Maisons Départementales des Personnes Handicapées dans l'ensemble des départements français, la MDPH de la Sarthe a ouvert ses portes début 2006. En regroupant des structures existantes (Cotorep, CDES etc.), elle s'adresse à toutes les personnes confrontées au handicap, qu'il s'agisse de déficience motrice, mentale, intellectuelle, psychologique ou sensorielle. Les IMC (infirmes moteurs cérébraux) sont également concernés. Informer, conseiller, orienter, accompagner, les missions de la MDPH sont

larges. " *Nous touchons à tous les actes de la vie quotidienne* ", explique Sandrine Arnou, la directrice. " *L'aménagement du logement, du véhicule, l'obtention de la carte d'invalidité, mais aussi l'orientation scolaire ou encore les activités sportives par exemple* ". Au total, 55 000 dossiers sont gérés en permanence, soit 10% de la population sarthoise.

► Un référent identifié

" *Ce lieu unique est un plus pour le secteur du handicap en Sarthe* ", souligne Pascal Coroller, président de l'Adapei* Sarthe. " *Même s'il y a encore quelques points d'amélioration à mettre en place, le bilan est globalement*

positif ". Un avis partagé par Pascal Bonhomme, président de l'Adgesti** : " *Avec la MDPH, nous avons un référent identifié pour chaque problématique : quelqu'un qui parle le même langage que nous. Et si les délais sont encore longs, il y a un vrai bénéfice en termes de rapport humain* ".

* Association départementale des amis et parents de personnes ayant un handicap mental

** Association départementale de gestion des structures intermédiaires

A noter

► 44 salariés mis à disposition par le Conseil général et l'Etat sont répartis dans les différents pôles de la MDPH de la Sarthe : enfant, adulte, instruction des dossiers et équipe pluridisciplinaire.

► Composée d'assistantes sociales, de médecins, de psychologues etc., l'équipe pluridisciplinaire fait des propositions qui sont validées en commission des droits à l'autonomie. Cette commission comprend 23 membres, représentants de l'Etat, du Conseil général, des associations, des syndicats, etc.

► Contact MDPH :
11, rue de Pied-sec – CS 81906,
72019 Le Mans Cedex 2.
Tél. : 02.43.54.11.90.



Protection de l'enfance

Le Conseil général en chef de file

Construction d'un nouveau Foyer de l'Enfance et d'un centre maternel, formation à destination des professionnels de la protection de l'enfance : le Conseil général multiplie les efforts pour consolider durablement une politique efficace en faveur des populations les plus fragilisées et de la famille plus globalement.

En organisant le mois dernier la première journée de formation à destination de l'ensemble des professionnels de la protection de l'enfance de la Sarthe, le Conseil général a tenu à rappeler combien il comptait bien s'investir dans ce domaine si sensible. Plus

de 700 personnes ont ainsi participé à cette conférence départementale, placée sous le signe du dialogue, de la formation et de l'information. S'il fût tout particulièrement question du nouveau cadre législatif et réglementaire de la protection des plus jeunes,

appliqué de concert avec l'ensemble des acteurs concernés (Etat, justice, secteur hospitalier, enseignement, associations) le Conseil général joue un rôle majeur. Cet investissement, le Conseil général souhaite le jouer au quotidien, en améliorant en permanence la qualité de la coopération entre professionnels des différentes institutions. " Nous enten-

► Un engagement fort

L'engagement fort du Conseil général aux côtés des nombreux partenaires s'inscrit dans le cadre d'une loi sur la protection de l'enfance et notamment l'enfance en danger. Ce dispositif législatif renforce l'impératif de coopération entre les différents acteurs en plaçant le Département au cœur des interventions. Un protocole, signé l'an passé, témoigne d'ailleurs de la volonté des acteurs d'aller vers toujours plus de coordination et de liaison au service des enfants et de leurs familles pour lutter contre la maltraitance. Aussi, l'année 2011 va-t-elle être placée sous le signe de la consolidation des pratiques et de la mobilisation des équipes travaillant sur le terrain avec à la clé d'ici quelques mois, l'ouverture du Foyer de l'Enfance et du Centre maternel.

dons bien également assurer notre mission d'animation, de propositions et d'impulsion", a également rappelé Béatrice Pavy-Morançais, présidente de la commission de Solidarité du Conseil général.

► Un nouveau Foyer de l'enfance

Mais au-delà de la mise en œuvre d'une politique sociale plus solidaire, plus juste et plus efficace, le Conseil général réaffirme encore la dimension de son investissement dans la construction actuelle d'un nouveau Foyer de l'Enfance et d'un Centre maternel. " *Cet équipement majeur dont le coût s'élève à 10,1 millions d'euros, constitue le plus gros financement du Département au cours de cette année*", a souligné Roland du Quart, président du Conseil général. Un effort qui désigne bien le Département comme " chef de file " contre l'enfance en danger en Sarthe avec en perspective la création d'un futur observatoire de protection de l'enfance.



Budget 2011

Des gages pour l'avenir

Sans céder sur les exigences de solidarité et de justice sociale, sans sacrifier les services publics de proximité, en 2011, malgré un contexte économique tendu, le Conseil général de la Sarthe poursuit les investissements indispensables pour préparer l'avenir du département.

Le budget 2011, qui s'élève à 581,2 millions d'euros, traduit ainsi la volonté de l'Assemblée départementale de préserver et consolider le tissu social et économique de la Sarthe.

En exprimant clairement son engagement à maintenir un haut niveau d'investissement (108,8 millions d'euros), le Conseil général entend bien soutenir l'économie locale. Quelques exemples l'attestent comme la livraison cette année du Foyer de l'Enfance (10,1 millions d'euros d'investissement), la construction de la future maison des sports (4,65 millions d'euros) ou encore l'ouverture de la déviation de Château-du-Loir (19 millions d'euros).

En 2011, toutes les politiques publiques y compris les plus volontaristes (sport, culture, environnement, tourisme, agriculture...) sont maintenues. Fort d'une vision d'avenir, le Conseil général s'emploie ainsi à garantir aux Sarthoises et aux Sarthois, les gages indispensables pour construire le futur de leur territoire.

Budget du Conseil général : 581,2 M€

Culture, sport

L'animation et la sauvegarde du patrimoine,
le développement de la pratique
et des infrastructures culturelles et sportives :

21,6 M€

Solidarité

L'aide aux personnes âgées,
aux personnes handicapées,
à la famille, la protection de l'enfance,
la prévention médico-sociale :

230 M€

Sécurité

Le Service départemental
d'Incendie et de Secours,
l'aide à la construction
des centres
de secours,
les gendarmeries :

17,1 M€

Transports

Les Transports Interurbains de la
Sarthe et l'acheminement des élèves
vers leurs établissements scolaires :

26,2 M€



Réseaux et infrastructures

La voirie, l'assainissement, l'Internet haut débit, l'hydraulique et l'électrification :

81,6 M€

Services généraux

Le remboursement de la dette, l'entretien du patrimoine départemental, le fonctionnement des services administratifs et techniques :

65,6 M€

Aménagement et environnement

Le soutien au logement, les actions en faveur de l'environnement :

13,1 M€

Éducation

L'entretien des collèges, le soutien à l'enseignement supérieur :

47,8 M€

Développement

Le soutien à l'activité : économie, emploi et insertion, agriculture, tourisme :

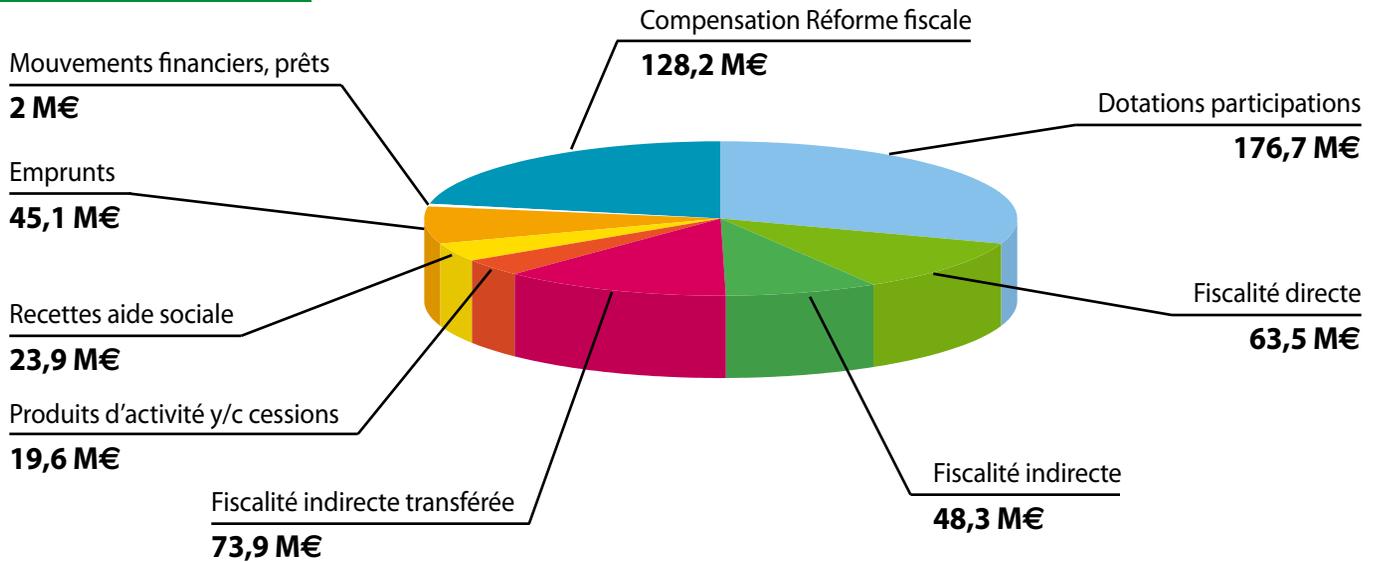
78,2 M€

Conseil général

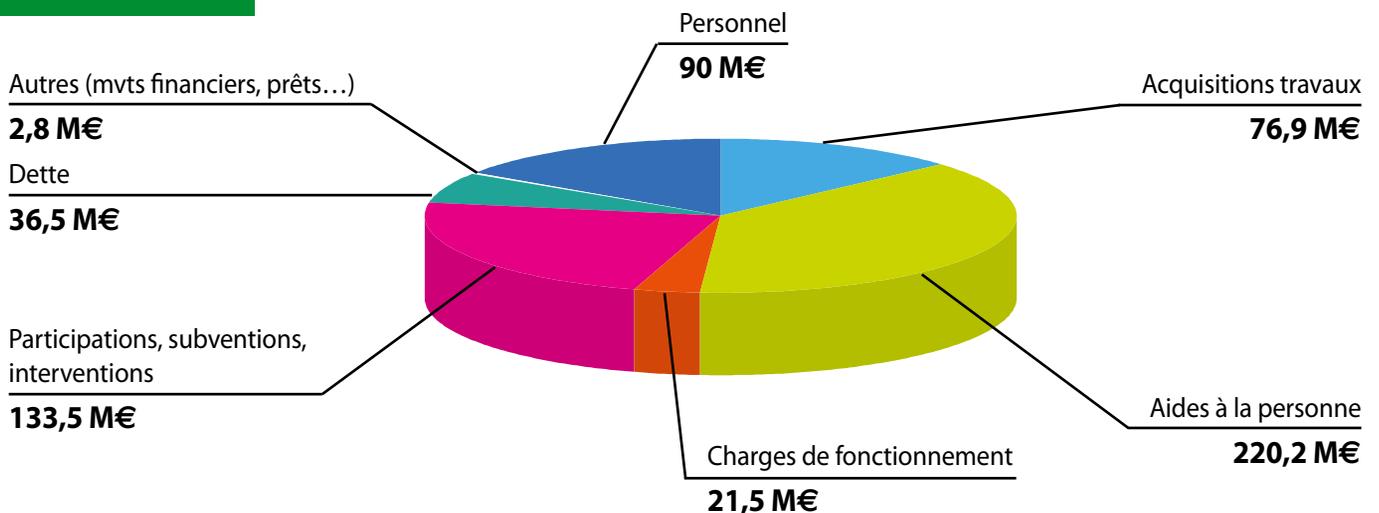
Sarthe



► D'où vient l'argent :



► Où va l'argent :



► Pour 100 € dépensés le Conseil général consacre :

34,70 € à la Solidarité dont :

- 12,70 € pour les personnes âgées
- 11,30 € pour les personnes handicapées
- 10,20 € pour l'Enfance

14,70 € pour l'Éducation (collèges), les transports, le sport :

- 8 € pour l'éducation (dont 2,30 € pour les personnels Technicien Ouvrier Spécialisé)
- 4,90 € pour les transports
- 1,80 € pour le sport

10,60 € pour les routes départementales et les infrastructures :

- 7,50 € pour les routes (dont 1,80 € pour les personnels techniques)
- 1,40 € pour les bâtiments
- 1,70 € pour le logement et l'urbanisme

12,40 € pour le développement économique, l'emploi & l'insertion et l'aménagement du territoire dont :

- 10,80 € pour l'insertion

4,90 € pour l'environnement et le développement durable

1,80 € pour l'agriculture, l'hydraulique et l'équipement rural, dont :

- 0,50 € pour le laboratoire départemental
- 0,50 € pour l'hydraulique

1,50 € pour la culture et le tourisme

2,80 € pour le SDISS (Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Sarthe)

6,30 € pour le service de la dette

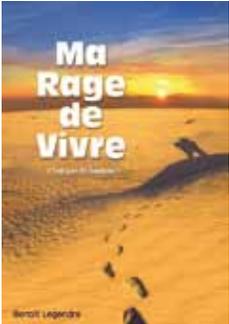
10,30 € pour les services transversaux dont :

- 8,7 € pour la masse salariale (hors personnels techniques routes et collèges et budgets annexes)

Ouvrages

MA RAGE DE VIVRE, C'EST QUE DU BONHEUR ! -

Benoît Legendre



L'auteur sarthois narre dans cet ouvrage les grandes lignes de son parcours personnel. Très attaché à sa région, au terroir et à la commune de Lavernat où il a vécu 20 ans, Benoît Legendre nous parle également de ses voyages (Afrique, Asie, Nouvelle-Zélande...) et de ses rencontres, bases des messages d'espoir, d'ouverture d'esprit et de tolérance qu'il souhaite transmettre.

Ouvrage de 300 pages édité à compte d'auteur. En vente dans les librairies Thuard et Doucet, au Mans, ou directement auprès de l'auteur : maragedevivre@live.fr. Prix de vente : 19,90€.

LA COURONNE MANCELLE

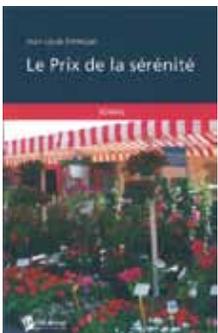
Guides Habitants - Amis de Louis Simon

Les douze communes qui entourent la ville du Mans - Allonnes, Arnage, Changé, Coullaines, La Chapelle-Saint-Aubin, Mulsanne, Rouillon, Ruaudin, Saint-Pavace, Sargé-lès-Le Mans, Trangé et Yvré-l'Evêque – ont, pour la plupart, perdu leur caractère exclusivement rural d'antan. Les 200 photos de cet ouvrage retracent précisément cette ruralité disparue et nous permettent de mieux cerner la relation complexe, basée sur un rapport de domination ambiguë, qu'entretient toute ville avec sa campagne environnante.



Collection Mémoire en Images. Editions Alan Sutton. Prix de vente : 21€.

LE PRIX DE LA SÉRÉNITÉ - Jean-Louis Détryat



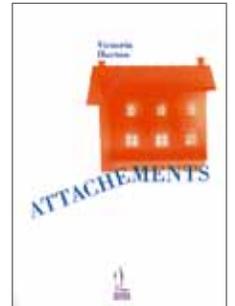
“ Douce avec les fleurs, impitoyable avec les hommes, Raphaëlle manipule les deux à sa guise. Mélomane, la jeune fleuriste vit avec passion... et perversité (...) ”. Ce nouveau roman de Jean-Louis Détryat raconte la vengeance aveugle d'une jeune femme envers la gent masculine et reflète, comme les précédents, le goût de l'auteur pour la nature, les animaux, la musique, et les sentiments authentiques.

Editions Publibook. Prix de vente : 16€.

ATTACHEMENTS - Victoria Horton

Auteur du roman Grand Ménage publié chez Quidam en 2009, l'écrivain sarthoise Victoria Horton récidive en ce début d'année avec la sortie d'un nouvel ouvrage “ Attachements ”. Un roman noir de troubles amours où personne n'a le dernier mot : une vision dérangement de la violence conjugale.

Quidam éditeur. Prix de vente : 18€.



Expositions

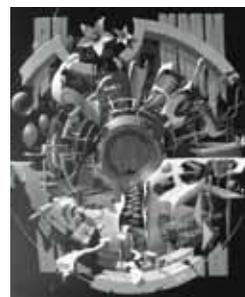
SALON FEMMES... TOUJOURS - Les 26 et 27 février

L'association Balades Artisanales basée à Château-du-Loir organise une exposition dédiée aux femmes. Accessoires, textile, soins du corps etc. seront mis à l'honneur par plus de 30 artisans professionnels.

Samedi 26 février de 14h à 20h et dimanche 27 février de 10h à 19h, salle Paul Courboulay, au Mans. Entrée libre.

Contact : 02.43.44.35.76.

RÉGIS BEZANNIER - Jusqu'au 28 février



Natif du Mans, Régis Bezannier est illustrateur, peintre décorateur et concepteur de chars carnaval. Il peint à l'acrylique des univers surréalistes surprenants et originaux, en noir et blanc, dans lesquels le spectateur est invité à venir faire un voyage : de la profondeur du noir à la lumière... Ou inversement.

Galerie Etoile d'art, 3 rue de l'Etoile, au Mans. Contact : 02 43 82 20 16. Tous les jours de 13h à 19h, <http://bezannier.artblog.fr/>

TERRES ETERNELLES, DES ORIGINES DE LA CÉRAMIQUE À NOS JOURS - Du 4 avril au 2 octobre

Plusieurs expositions jalonnent l'année au Musée de la faïence et de la céramique. Parmi elles : “ Terres Eternelles, des origines de la céramique à nos jours ”, s'exposera du 4 avril au 2 octobre dans la Grande Galerie. Cette exposition présente les résultats des fouilles archéologiques organisées dans le Maine et nous fait découvrir les us et coutumes de nos ancêtres. Elle dresse un inventaire de la céramique, dans l'architecture du bâti, les objets usuels du quotidien, les objets de culte et les rites funéraires de la Préhistoire à nos jours.

Malicorne Espace Faïence, rue Victor Hugo, à Malicorne-sur-Sarthe. Contact : 02.43.48.07.17., www.espacefaïence.fr

Sorties

COURTANVAUX CÔTÉ JARDIN - Les 16 et 17 avril



La 13^{ème} édition de " Courtanvaux côté jardin " aura lieu les 16 et 17 avril prochains dans le parc du château de Courtanvaux. Organisée par le Syndicat d'initiative de Bessé-sur-Braye, cette traditionnelle fête

accueillera fleurs et plantes de toutes sortes, mais aussi légumes anciens, arbres et arbustes, statues, poteries, etc. Lors du week-end, l'occasion sera donnée au public de visiter le château. Joyau et propriété de la ville de Bessé-sur-Braye, ce château édifié aux XV^{ème} et XVI^{ème} siècles, de style renaissance, est l'une des plus importantes constructions néo-gothiques qui existent en France. Samedi 16 et dimanche 17 avril, de 10h à 18h. Entrée : 2€. Contact : 02.43.63.09.77., www.besse-sur-braye.fr/st. Visites guidées du château demi-tarif lors du week-end.

SALON DU BIO "RESPIREZ LA VIE" - Du 18 au 20 mars

La 6^{ème} édition du salon Bio " Respirez la Vie " dédiée à notre alimentation, à notre habitat et à notre style de vie aura lieu au Centre des Expositions du Mans du 18 au 20 mars prochain. Plus d'une centaine d'exposants sont attendus pour faire découvrir au public des produits alliant qualité, saveur et préservation de l'environnement. Plusieurs axes seront proposés : le développement durable, le tourisme vert et solidaire, l'alimentation et le vin bio, le bien-être et l'artisanat, l'habitat sain et les énergies renouvelables.

Vendredi 18, samedi 19 et dimanche 20 mars, de 10h à 19h. Centre des expositions du Mans - La Rotonde, avenue du parc des expositions, au Mans. Plein tarif : 5€.

Contact : www.respirezlavie.com

Musique

LE MANS CITÉ CHANSON - Jusqu'au 27 mars

Depuis le 15 janvier et jusqu'au 27 mars, la 17^{ème} édition du festival Le Mans Cité Chanson anime les lieux de la ville mais aussi du département entre concerts et tremplins (de la chanson francophone, des artistes interprètes etc.). Un rendez-vous incontournable pour les fans de musique et les amateurs de nouvelles voix et de nouveaux talents. Le Mans Cité Chanson s'attache par ailleurs à proposer des formes originales de diffusion de la musique au travers de Caravanes Concert, Café-Chanson, Nuit de la chanson etc.

Contact : association Le Mans Cité Chanson, 30 rue Huchepie, 72100 Le Mans. 02.43.87.67.34, www.lemanscitechanson.com

CHŒUR DÉPARTEMENTAL DE LA SARTHE - Les 3 et 15 avril



Depuis septembre 2010, le Chœur départemental de la Sarthe est placé sous la direction de Gabriella Boda Rechner qui a remplacé Yves Parmentier. Après le succès de l'opération régionale Wagner à l'automne dernier, le chœur, composé d'une soixantaine de choristes, prépare deux nouveaux programmes pour le printemps : *la Messe en ut majeur opus 86*, de Beethoven et *La Mascotte*, d'Edmond Audran, l'une des plus belles pages musicales de l'opérette.

Messe en ut majeur opus 86 : dimanche 3 avril, à 16h, Eglise Notre Dame de la Couture, au Mans. Plein tarif : 15€. *La Mascotte* : vendredi 15 avril, à 20h30, salle Michel Berger, à Savigné-l'Évêque. Plein tarif : 10€. Contact : Chœur départemental de la Sarthe : 02.43.14.21.57., chœur.academie72@wanadoo.fr

Solidarité

SEMAINES D'ÉDUCATION CONTRE LE RACISME - Mars



Composé d'une quarantaine d'associations, de structures socio-éducatives et de collectivités territoriales, le collectif d'éducation à la citoyenneté et à la diversité 72 organise une série de manifestations en Sarthe à l'occasion des Semaines d'éducation contre le racisme. Ces actions à vocation éducative et/ou culturelle visent à sensibiliser le public et à lutter contre toutes formes de discriminations.

Tout au long du mois de mars. Contact : La ligue de l'enseignement/FAL 72 : fal72culture@laligue.org ; 02.43.39.27.27, www.fal72.org

www.fal72.org

ESEM - Accueillir un étudiant étranger

Créée en octobre 2009, l'association Esem (Echanges Sarthe étudiants du monde) compte aujourd'hui plus de 300 adhérents dont 110 familles et 190 étudiants étrangers de 20 nationalités différentes ! L'Esem propose aux familles non pas d'héberger l'étudiant mais de partager avec lui une activité toutes les 4 à 6 semaines : visite d'un site touristique, cuisine, jardinage, etc. Autant de loisirs qui permettront à ces étudiants de connaître notre quotidien et de s'initier à la culture française. 65 étudiants sont malheureusement toujours en attente d'une famille d'accueil... L'appel est lancé !

Contact : 02.43.14.25.33, esem72@ymail.com

Handibasket

Le Mans recrute

Handisport Le Mans évolue en N2, dans la poule Bretagne - Pays de la Loire. Avec ses 33 licenciés, le club est le seul à pratiquer le handibasket en Sarthe. Plus pour longtemps, on l'espère.

Ce jeudi soir là, ils sont une dizaine à s'entraîner au gymnase de l'Épine. Echauffements, exercices, conseils du coach, les paniers s'enchaînent pour l'équipe compétition.

Depuis la création du club en 1975, Handisport Le Mans a su faire sa place dans le paysage sportif sarthois et affiche une belle place dans le Championnat de France N2, poule Bretagne - Pays de La Loire.

Si le club est le seul à pratiquer le han-

dibasket en Sarthe, son président, Joël Favry, se passerait bien de la distinction : *" Il faudrait qu'il y ait d'autres clubs. Beaucoup ne savent pas que cela existe "*. Et pourtant. Comme toutes les disciplines handisport, le handibasket gomme les différences en plus d'apporter autonomie et confiance en soi. *" L'image du fauteuil disparaît quand on est sur le terrain, on est dans une dimension dynamique, sportive "*, note le président.

► **33 licenciés**

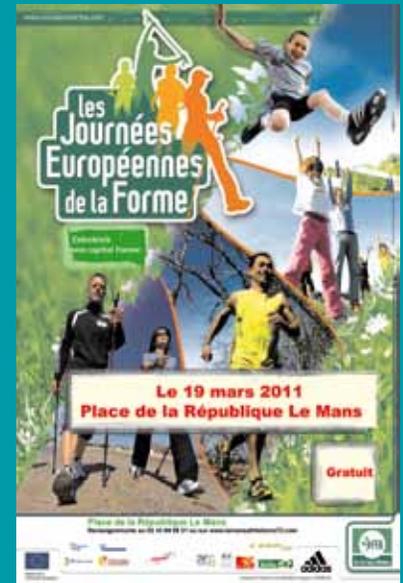
Avec l'école de jeunes et l'équipe compétition, ils sont 33 licenciés à se disputer le parquet. *" Mais recruter des jeunes joueurs permettrait de constituer un réservoir pour l'équipe compétition "*, souligne le président. Alors pour faire connaître la discipline et recruter des joueurs, le club n'hésite pas à jouer ses rencontres dans tout le département. Il organise aussi régulièrement des animations au centre de l'Arche, à Saint-Saturnin.

► **Prochain match** le 5 mars à Bessé-sur-Braye. Plus d'informations et calendrier des rencontres sur www.lemans-handibasket.sitew.com



► Six nouveaux fauteuils compétition

Dans le cadre du plan Sport et Handicap visant à favoriser le développement de la pratique sportive des personnes handicapées, le Conseil général de la Sarthe a participé à l'achat de six fauteuils de compétition pour la pratique du handibasket, soit 3 400 € sur un montant total de 18 700 €. Trois des six fauteuils sont fabriqués sur mesure pour des joueurs confirmés de Handisport Le Mans. A noter que le club est également soutenu par le Conseil général en tant que club évoluant en national.



Journée européenne de la forme le 19 mars

Comme dans plusieurs villes françaises, la Journée européenne de la forme se déroulera au Mans, le 19 mars prochain. Pilotée par Le Mans Athlétisme 72, cette journée vise à convaincre le grand public des bienfaits de la pratique sportive sur la santé. *" Il s'agit surtout de convaincre le public non sportif "*, précise Bernard Sciberras, président du LMA 72. *" Pour cela, nous nous appuyerons sur une batterie de tests "*.

Réalisés et conçus par la Fédération française d'Athlétisme et agréés par le Ministère de la Santé, ces tests seront validés sur place, au cœur du " village de la forme ", par des professionnels : cardiologues, nutritionnistes, kinésithérapeutes, etc. Ces derniers pourront ainsi conseiller le public sur la pratique sportive qui leur convient. Lors de cette journée, des parcours d'initiation à la marche nordique seront également proposés.

Place de la République, au Mans. Le 19 mars, de 10h à 18h. Gratuit.

MMArena

Un stade ultra moderne en Sarthe

Accueillant, confortable, spacieux, lumineux : le jugement du public sarthois est unanime. Le stade MMArena, inauguré par François Fillon, Premier Ministre, le 29 janvier dernier devant 25 000 spectateurs et dans une ambiance festive, est une réussite architecturale. Désormais place au sport et au spectacle !

Après l'expérience réussie du Stade de France, le MMArena est le deuxième stade construit en concession dans l'hexagone. Un pari gagné tant la nouvelle enceinte sportive, située à proximité de la salle Antarès et du Circuit des 24 Heures du Mans, présente tous les arguments pour attirer le plus grand nombre. Multisports, conçu pour accueillir différents rassemblements sportifs (football, rugby...), il peut accueillir jusqu'à 25 000 spectateurs. Une capacité qui passe à 38 000 places dans le cadre de concerts comme celui de Johnny Hallyday prévu l'an prochain, mais aussi de spectacles, d'opéras... L'espace comprend également d'importants lieux de réceptions pour l'organisation de conférences, de séminaires, de roadshow et de bien d'autres événements encore. Une zone d'activités à vocation

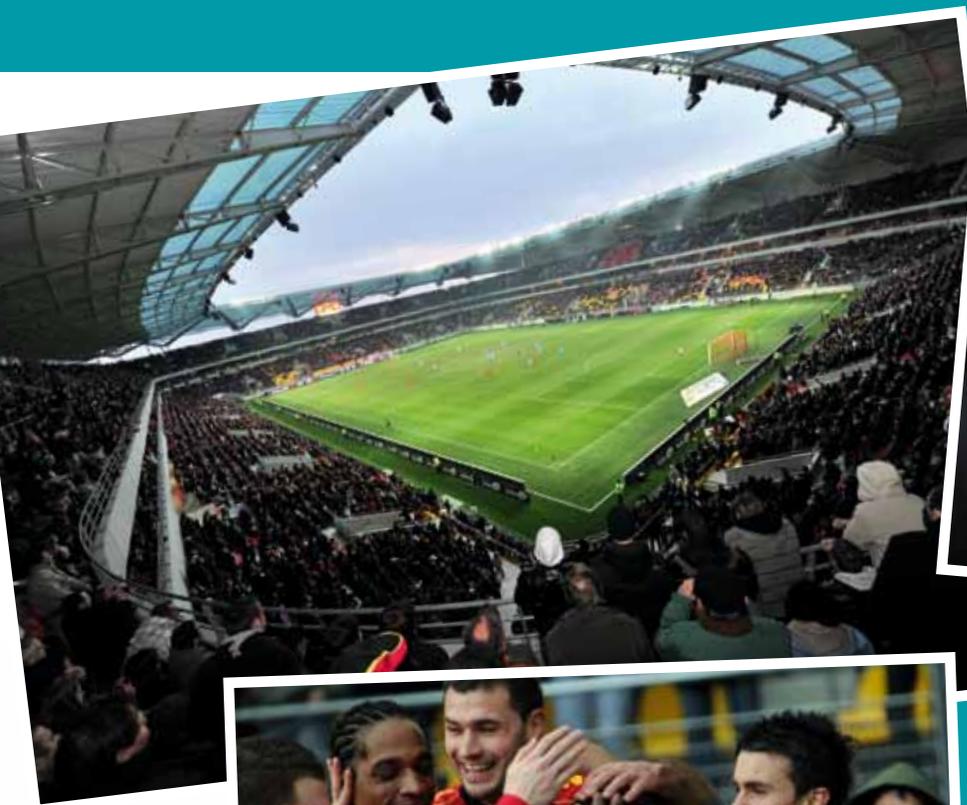
loisir ainsi qu'un hôtel sont actuellement à l'étude.

► **De nombreux atouts**

Inauguré par François Fillon, Premier Ministre, entouré notamment de Roland du Luart, président du Conseil général, Jean-Claude Boulard, maire du Mans, Xavier Huillard, Pdg de Vinci et Thierry Derez, président de MMA, lors de la rencontre opposant Le Mans FC à Ajaccio, le stade MMArena a été imaginé à partir d'une architecture singulière, novatrice et avant-gardiste. Le confort est au centre de toutes les attentions. Un concept résolument moderne qui a ainsi pour vocation de devenir un véritable lieu de vie pour tous les Sarthois autour de manifestations sportives et

culturelles très éclectiques. " *Soulagé, heureux et fier* " s'est déclaré Henri Legarda, président de Le Mans FC à l'issue de l'inauguration réussie du MMArena qui possède tous les atouts pour s'affirmer ainsi comme le carrefour incontournable de la vie événementielle du département. Le Conseil général a pour sa part apporté sa pierre à l'édifice en accordant une subvention de plus de huit millions d'euros à la réalisation de cette magnifique enceinte dont le coût global s'élève à 104 millions d'euros.

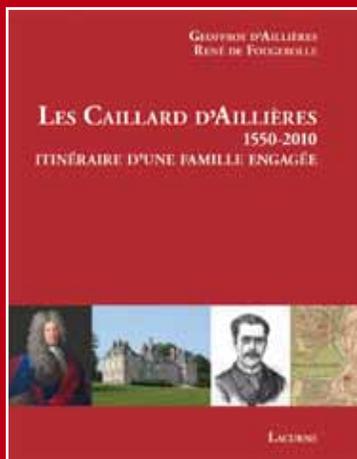




► Pôle d'excellence

Le Conseil général de la Sarthe s'est engagé dans le financement du MMArena à hauteur de 8,76 millions d'euros. 1^{er} partenaire du sport en Sarthe, le Conseil général encourage et développe la pratique sportive pour tous. Des équipements sportifs, aux athlètes et clubs de haut niveau en passant par le soutien à l'ensemble des disciplines, le Département met le sport à la portée de tous les Sarthois.

Pour le président du Conseil général, Roland de Luart, " l'investissement du MMArena va profiter à l'ensemble du monde sportif. Tous les Sarthois sont concernés et la zone d'attraction va bien au-delà de la Sarthe. Il permettra à notre département de bénéficier, avec Antarès et le circuit des 24 Heures, d'un pôle d'excellence sportive quasi-unique en Europe. "



Itinéraire de la famille d'Aillières

Paru aux éditions Lacurne, " Les Caillard d'Aillières 1550 - 2010 ", retrace l'itinéraire d'une grande famille du nord Sarthe qui a joué un rôle important pendant près d'un demi-millénaire. Que ce soit par son engagement politique local et national, par ses caractéristiques religieuses entre religion réformée et catholicisme au XVII^{ème} siècle, ou encore par ses nombreux officiers. Les deux auteurs, Geoffroy d'Aillières et René de Fougerolle, se sont appuyés sur de nombreuses sources : chartier d'Aillières et archives familiales, documents publics, iconographies et témoignages familiaux, pour restituer au lecteur l'histoire de cette famille pouvant être considérée comme modèle-type de l'aristocratie du Maine ou de Basse-Normandie. On doit à René de Fougerolle la partie sur l'ancien régime et les Caillard de Beauvoir, et à Geoffroy d'Aillières celles sur les Caillard d'Aillières de 1800 à nos jours et les synthèses thématiques.

Musiques actuelles

Un foisonnement départemental

La Sarthe aime la musique qui le lui rend bien. Ce foisonnement culturel est particulièrement vrai dans le domaine des musiques actuelles où les talents prometteurs se bousculent sur le devant des scènes locales. Un formidable élan auquel le Conseil général entend bien apporter sa précieuse contribution.

Les responsables de salles de spectacles mais aussi les musiciens, les studios de répétitions, les organisateurs de festival... tous les acteurs s'intéressant aux musiques actuelles se sont dernièrement réunis au travers d'un collectif départemental nommé " le magneto " pour faire le point sur leur domaine et devenir une force de proposition. C'est une première au niveau départemental. Les chiffres le confirment. La demande est forte. 620 groupes de musiques actuelles sont recensés en Sarthe soit un groupe pour 900 habitants. Un chiffre qui ne surprendra pas : le rock est le style musical le plus pratiqué (+30%). Le Département abrite également 15 studios de répétitions. Sur les 79 organisateurs de concerts sarthois répertoriés 67% sont spécialisés dans les musiques actuelles. Ils ont produit 720 concerts en 2009 soit une



moyenne de 60 événements musicaux par mois ! Les festivals sarthois sont au nombre de trente. Enfin, les musiques actuelles emploient en Sarthe environ 350 personnes. Globalement cette étude révèle le formi-

dable dynamisme sarthois de cette tendance musicale.

► L'émulation départementale

L'heure est donc à la réflexion sur les moyens qu'il convient de mettre en œuvre pour favoriser un meilleur maillage du territoire et coordonner au mieux les initiatives entre elles. Le Conseil général a décidé de s'associer dès cette année à une initiative nationale qui devrait fonctionner à partir du mois d'avril. " Nous souhaitons développer les concerts dans les cafés en finançant un fonds qui financera les charges sociales des musiciens " explique Véronique Rivron, présidente de la commission de la Culture et du Tourisme. Une contribution qui en appelle déjà d'autres pour le plus grand bonheur des amateurs de musiques actuelles, très en vogue en Sarthe.

► Retrouvez les dates des concerts sur www.sarthe.com



Patrimoine à la carte

Les Sarthois se jettent à l'eau !

Organisée par le Conseil général, l'opération " Patrimoine à la carte " reprend du service. Après le cinéma en 2010, les Sarthois seront invités à découvrir l'eau sous toutes ses formes en 2011 et 2012.

Afin de mettre en valeur le patrimoine sarthois, voire de le redécouvrir sous un nouvel angle, le Conseil général met en place chaque année une série de manifestations sur l'ensemble du département par le biais de l'opération " Patrimoine à la carte ". Après une année 2010 consacrée au septième art avec " La Sarthe, terre de tournages ", c'est le thème de l'eau qui a été retenu pour les crus 2011 et 2012.

Transversale dans les dimensions qu'elle aborde, la thématique de l'eau parle à chacun d'entre nous par la diversité des éléments de patrimoine qui y sont associés (thermes, moulins, châteaux d'eau, ponts, écluses etc.) et par les activités artisanales, industrielles, de loisirs et de tourisme qu'elle a générées au fil des siècles dans notre département.

► D'avril 2011 à septembre 2012

L'eau, ce liquide précieux indispensable à la vie et depuis toujours lié à l'histoire des hommes, sera donc au centre d'une programmation culturelle variée d'avril 2011 à la rentrée 2012 sur l'ensemble du département : expositions, visites de sites, parcours thématiques, visites d'entreprises, conférences, colloque, actions pédagogiques, projections de plein air, etc.

Si la programmation définitive reste encore à affiner, on sait d'ores et déjà que les sites départementaux que sont l'abbaye de l'Epau, le prieuré de Vivoin, le musée des 24 Heures ou encore le site archéologique d'Aubigné-Racan se feront l'écho de cette thématique.

Parmi les rendez-vous à ne pas manquer, retenons l'exposition " Du Nil à Alexandrie – Histoire d'eaux " qui sera présentée pour la première fois en France (voir encadré).

► Contact : Conseil général - Direction de la Culture - Service patrimoine et politiques territoriales.

Tél.: 02.43.54.71.07, culture@cg72.fr, www.sarthe.com.

► " Du Nil à Alexandrie – Histoire d'eaux "

L'exposition " Du Nil à Alexandrie – Histoire d'eaux " fait partie des temps forts qui seront proposés dans le cadre de cette thématique. Présentée pour la première fois en France, cette exposition temporaire sera visible au Musée de Tessé, au Mans, de novembre 2011 à mai 2012.

A l'origine de cet événement, un archéologue sarthois de renom : Jean-Yves Empereur, par ailleurs directeur du centre d'études alexandrine (CEAlex) et directeur de recherche au CNRS.

Déjà connu des Sarthois pour son intervention lors d'une session de la " Voix au Chapitre ", Jean-Yves Empereur est également membre de l'association Sarthe Alexandrie qui cherche à développer les connaissances et les échanges entre notre département et la ville égyptienne.

C'est donc à l'initiative du Conseil général et de la Ville du Mans, avec le soutien du CEAlex et de l'association Sarthe Alexandrie que cette exposition sera proposée aux Sarthois. Un colloque associé autour de la question de l'eau aura également lieu en mars 2012 à l'abbaye de l'Epau.





Prieuré de Vivoin

En ce début de saison, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Sarthe (CAUE), présidé par Fabien Lorne, s'invite au prieuré de Vivoin. Ainsi le 4 mars prochain, le CAUE propose une journée de stage avec pour thème le jardin et les techniques de restauration du patrimoine. Ce premier événement sera suivi de l'organisation d'un atelier le 8 avril sur les plantes "vivaces". Le CAUE invite également le public sarthois le 6 mai à découvrir les techniques de restauration d'un mur de pierre. Enfin, tout au long de l'année, de nombreuses expositions, spectacles, festivals, séances de cinéma viendront compléter une riche programmation 2011.

► Informations :
Tél. : 02 43 54 71 07
contact@centre-culturel-de-la-sarthe.com
www.centre-culturel-de-la-sarthe.com

Europa jazz

Invitation printanière !

Bien plus qu'un festival, l'Europa Jazz est aujourd'hui un événement culturel sarthois qui se décline sur toute l'année. La 32^{ème} édition ne faillira pas à la règle avec le traditionnel bouquet final dans l'antre de l'abbaye de l'Epau.



La mise en bouche ayant débuté dès le mois d'octobre dernier, avec une riche programmation de concerts variés aux quatre coins du département, l'Europa jazz s'apprête désormais à passer dans le vif du sujet du 21 mars au 12 mai. Avec plus de 80 concerts à l'affiche, Armand Meignan et son équipe ont décidé de célébrer le printemps au rythme du jazz, du blues, mais aussi du gospel, de la danse contemporaine, de la bande dessinée et d'animations, plus surprenantes les unes que les autres. Parallèlement aux concerts phares, le festival se propose cette année de présenter un dispositif important d'actions culturelles avec l'Item, les collèges sarthois, la classe du Conservatoire du Mans et la Maison d'arrêt.

Ce foisonnement musical et

culturel, soutenu fidèlement par le Conseil général, a d'ailleurs trouvé un écho chaleureux l'an dernier dans les maisons de retraites de La Ferté-Bernard ou du Grand Lucé. Avec le soutien du Conseil général, cette expérience sera renouvelée et s'étendra dans plusieurs établissements scolaires sarthois. De quoi garantir un printemps coloré et rythmé avant de passer la main, aussitôt le rideau tombé, au festival de l'Epau, organisé par le Département. Et là encore, une nouveauté attend le fidèle public sarthois avec la programmation d'un concert commun entre les deux événements musicaux majeurs de la saison culturelle départementale.

► Pour tous renseignements :
www.europajazz.fr/
billetterie@europajazz.fr

Alain Allinant

Président de la Coopérative des Fermiers de Loué

Convivial, tonique, ouvert, tel se présente volontiers l'actuel président de la Coopérative des Fermiers de Loué. Eleveur de volailles depuis 1979 à Noyen-sur-Sarthe, Alain Allinant n'imaginait sans doute pas à l'époque s'engager sur cette voie hors du commun. Finalement, le vrai départ de l'aventure qui le conduira à prendre les rênes de la Coopérative des Fermiers de Loué, il le doit à son irrésistible goût pour l'initiative. *" J'avais décidé de lancer avec mon épouse une activité d'élevage de canards pour une consommation personnelle de foie gras. L'idée avait plu et la Coopérative des Fermiers de Loué m'a sollicité pour faire partager à ses adhérents le fruit de cette expérience peu commune en Sarthe. C'est ainsi que je me suis fait connaître et que j'ai mis le pied à l'étrier. "* Administrateur puis secrétaire général de la célèbre coopérative sarthoise, Alain Allinant va tout naturellement en devenir le président en 1998. Depuis, l'éleveur de Noyen-sur-Sarthe multiplie les interventions en faveur du développement de la profession et du renforcement durable de l'image de marque des Fermiers de Loué avec la réussite que l'on connaît. Stratège et économiste, il avoue cependant sans détour sa préférence pour le terroir et ses valeurs profondes. *" Je suis un homme de terrain. Je me sens plus à l'aise auprès de mes collègues éleveurs que dans les salons parisiens ! "*, ne cache-t-il pas. Toujours à l'écoute, il aime volontiers rechercher les gens *" qui ne parlent pas beaucoup mais qui ont des messages enrichissants à faire passer "*. Pour autant, Alain Allinant sait aussi, le moment venu, changer d'habits pour devenir un gestionnaire clairvoyant, innovant mais aussi un communicant de talent.



© Guy Durand

Jeu-concours

GAGNEZ 20 PLACES

Jouez pour assister à un match dans le nouveau stade MMArena

Question n°1 :

Combien de spectateurs peut accueillir le MMArena ?

- 18 000 25 000 32 000

Question n°2 :

Contre quelle équipe le Mans FC a-t-il joué son premier match dans le MMArena ?

- FC Nantes AC Ajaccio Stade Lavallois

Retournez-nous vos réponses avant le 25 mars 2011, le cachet de la Poste faisant foi, à l'adresse suivante :

Concours La Sarthe magazine N°118, Mission de l'information et de la Communication - Hôtel du Département - 72072 Le Mans cedex 9.

Nom
 Prénom
 Adresse

Si vous voulez recevoir la lettre d'informations du Conseil général, merci de renseigner votre adresse e-mail :

Les ateliers du CAUE

Maison et jardin

De janvier à décembre 2011

Ouvert à tous



Le plessage ou comment tresser une haie
Vendredi 18 mars 2011. Prieuré de Vivoin

**L'utilisation des vivaces
pour un fleurissement écologique**
Vendredi 8 avril 2011. Prieuré de Vivoin

**La restauration d'un mur en pierre
(limousinerie)**
Vendredi 6 mai 2011. Prieuré de Vivoin

La peinture à l'ocre en protection du bois
Vendredi 17 juin 2011. Yvré-l'Evêque
Vendredi 16 septembre 2011. Brûlon

Fabriquer un abri de jardin dans le cadre
du festival "Petites Machines à Habiter"
Vendredi 1er juillet 2011. Arche de la Nature
(Le Mans)

Un potager écologique en ville dans le
cadre du festival "Petites Machines à Habiter"
Vendredi 9 septembre 2011. Arche de la Nature

Comment végétaliser les toitures ?
Vendredi 14 octobre 2011. CAUE de la Sarthe

Pose et entretien des sols en terre cuite
Vendredi 4 novembre 2011. Prieuré de Vivoin

**Habiter une maison saine
(de la construction à l'entretien)**
Vendredi 9 décembre 2011. CAUE de la Sarthe

Inscription : 5 € par personne et par atelier
Les ateliers se déroulent de 14h à 17h
(sauf mentions contraires).
CAUE - 1, rue de la Mariette 72000 Le Mans
tél. : 02 43 72 35 31 - www.caue-sarthe.com
email : caue.sarthe@wanadoo.fr